

## Grand Prix :

# Rénovation du bâti communal et des logements, la priorité de Saumur

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2014 dans la catégorie « de 20 000 à 100 000 habitants », Saumur (Maine-et-Loire, 28 000 habitants) mène une action originale d'identification des foyers en situation de précarité énergétique et les accompagne dans la réalisation des travaux.

Si la ville de Saumur a obtenu le Prix Energies Citoyennes, c'est avant tout pour sa politique novatrice de soutien aux foyers touchés par la précarité énergétique. Les commissions de secours du Centre Communal d'Action Sociale doivent souvent intervenir pour des impayés de facture énergétique. Aussi, en lien avec la Ville de Saumur, GDF SUEZ a réalisé une étude sur les impayés et les consommations des foyers. Une cartographie des quartiers en fonction des situations de précarité énergétique a été dessinée, révélant des difficultés sur le parc locatif privé ancien du centre-ville. 1 700 foyers ont été identifiés via cette méthode intitulée « Ircscore territoire ». La ville a envoyé près de 1 300 courriers. En pratique, les personnes volontaires participent à des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie, organisés et financés par le Conseil Général du Maine-et-Loire, un diagnostic thermique est réalisé à leur domicile, suivi de préconisations de travaux, pour des mesures d'économie d'énergie.

Saumur est une ville nichée dans un écrin architectural à forte identité historique, sur lequel il n'est pas toujours facile d'intervenir pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Mais la volonté politique est là : la ville programme un bilan thermique et trouvera des solutions en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France, si nécessaire.

### Chauffage urbain au bois et déplacements doux

En 2007, le chauffage urbain qui fonctionnait au gaz et au fioul a été entièrement converti au bois. Il apporte de la chaleur à tout un quartier qui bénéficie du renouvellement urbain. Saumur fait aussi partie des villes pionnières en matière d'extinction de l'éclairage nocturne : depuis 2013, l'éclairage public est éteint toutes les nuits entre 1 heure et 6 heures du matin. Enfin, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est en cours de révision, avec la volonté de faire plus de place aux vélos et à la marche.

Les nouveaux candélabres installés.



L'intérieur de la chaufferie bois.



© Ville de Saumur

Le nouvel éclairage des bâtiments classés.



## TÉMOIGNAGE

### Astrid Lelièvre,

adjointe au maire de Saumur en charge des Affaires sociales, Vice Présidente du CCAS



“ La lutte contre la précarité énergétique, notre premier cheval de bataille ”

“ Les Prix Energies Citoyennes ont permis de valider notre action sur la précarité énergétique. Cette récompense impulse un nouvel élan aux équipes d'élus et de techniciens. Nous allons poursuivre nos efforts. Notre stratégie vise en premier lieu à réduire la facture énergétique pour les plus démunis et à les accompagner dans des travaux de rénovation, qu'ils soient locataires ou propriétaires. C'est surtout le parc locatif privé qui est concerné, car le parc social a bénéficié de renouvellement urbain et donc de rénovation thermique du bâti. Nous songeons aussi à professionnaliser les filières locales du bâtiment pour garantir la qualité des travaux réalisés. Plusieurs mesures ont été mises en place dans le parc public. Certaines d'entre elles, notamment en matière d'isolation et d'éclairage, doivent être transposées dans le parc privé. ”

### Quelques points clés :

- **1 700 foyers** identifiés comme ayant des difficultés à honorer leur facture énergétique.
- Un budget de **67 000 euros** consacré par la ville en 2014 pour réaliser des diagnostics énergétiques et accompagner les habitants dans les travaux ; budget reconduit en 2015.
- **88 000 euros** : économies générées grâce à l'extinction de l'éclairage public la nuit.

